

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 41

Artikel: Vieux croquis vaudois
Autor: Mex, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

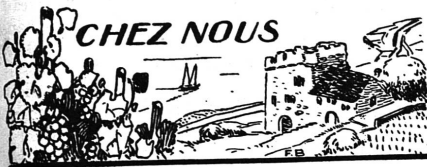
Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE TAUPIER

ÉTAIT une sorte de nain contrefait, semblable à quelque gnome, à l'un de ces mendiants difformes du moyen âge qui grimacent dans les toiles de Téniers. Il portait de vieux vêtements sans couleur, trop larges et trop longs. Il était si goîtreux que sa voix grinçait comme un gond rouillé pour forcer l'obstacle.

Il vivait seul dans une masure crasseuse et décrépite, tapie dans l'une de ces clairières inquiètes qui s'ouvrent dans la forêt.

Il était simple, même un peu crétin. Ses yeux louchaient dans une face épaisse. Du poil roux, mal rasé, poussait sur son goître et sur ses joues en vieux cuir. Il nous parlait. J'entends encore sa voix rauque, égayée d'un accent joratois.

On le voyait aller dans les prés, boitant sur ses jambes torses, tenant sur l'épaule ses pièges. Son autre main, énorme et velue, portait une grappe de taupes mortes.

Il allait sous la pluie, traînant ses socques dans les guérets boueux, soufflant et toussant. Il allait, par les soleils d'août, dans les campagnes écrasées de chaleur.

Il tendait ses trappes. Courbé sur les taupinières, étouffé par son goître qui faisait râler sa respiration, il plantait dans la terre une baguette de noisetier au bout de laquelle une anse de ficelle tendue en lacet et retenue par un ressort menaçait l'issue du terrier.

Quand il revenait, le jour suivant, la taupe était prise. Le coup terrible du lacet l'avait saisie au sortir de la galerie ; en quelques spasmes, elle était morte. Elle se balançait à deux pieds du sol, étranglée, ses pauvres pattes trapues écartées, sa jolie fourrure à reflets gris ternie par la mort, ses petits yeux si noirs, vitreux et flétris.

Et le taupier de la dépendre et de l'ajouter à son trophée. Puis, par les prés fauchés ras où le soleil doré allongeait les ombres du soir, dans les chaumes, dans les labours, sous les vergers, on voyait le nain grotesque s'éloigner, traînant ses pieds lourds.

Toujours à son obscur travail, penché vers son gibier souterrain, trappeur sans gloire, qu'il en a pris, des taupes, et des « derbons », des mulots, des musaraignes, de ces bêtes grises, nerveuses, qui rampent dans la nuit de leurs tunnels sinueux ! Mais il y en avait toujours, et plus il en prenait dans ses lacs de ficelle, plus les taupinières en terre brune revenaient bossuer les prés ras.

Il est mort à son tour, seul, dans sa masure sordide, une nuit où le vent faisait craquer et se heurter dans la forêt les troncs des grands sapins. Mué peut-être en une sorte de génie des campagnes, il continue ses longs errements dans les sentiers des bois, dans les ravins, dans les labours humides, par le silence des nuits sans lune.

R. Burnand.



L'HOMMO AI BOUGNE

O maryâdzo l'è tot parâi iena dâi boûne tsoûse que lo bon Dieu l'a fête po lè z'hommo. Assebin, faut pas ître mau! ébahia que, quand cein arreve, lè buiandâre ein ant po six mâ devant à dèvesâ et ion aprî. Quand l'affère fouinne et que lè z'amouèrâo sè virant la rîta dèvant d'arrevâ vè lo pètabosson, tot lo borni brâme :

— L'é adî peinsâ ! L'aré frèrà !

N'è pas po rein que noûtrè vilhio desant :

*Ào maryâdzo et à la moo,
Lo diâbllo fâ ti sè z'effoo.*

Mâ, po ître benhirâo ein maryâdzo, faut tsezi su onna fenna d'attaque, câ

*Fenna bouna et sadze
Fâ adî bon mènâdzo.*

Ein a de sta sorta. Se vo z'ein cougnâite, vo serâi bin boun'einfant d'einvouyî l'adresse à Pierro Pllimet, po... se dâi îâdzo vègnâi vèvo.

Assebin, quand s'ètai maryâ, l'avâi cru trovâ la mère dzenelbie à la nitta, quemet on dit. La Luise étai prâo galéza, forta qu'on drudzon, et on bon pion de tsaussion dein son fordâ. Lo savâi prâo d'ailleu, que l'étai retse de sè pareint et on coup desâi à son hommo :

— Su tot parâi pau vègnâite tota nuva âo mondo !

Malheureusameint, la Luise, avoué l'âdzo l'étai vègnâite tota refrognâ, ronrèrianna et tsecagnâre. Ah ! l'è bin veré que la pllie balla rouza fine per ître grattatiu. Ma fâi lo poûro Pierro Pllimet ein a vu de tote lè couleu, li que l'étai dâo quemet lo mâ et meillâo que lo pan blianc. Lè croûie leingue preteindant que sa fenna lo couistâve tote lè né dèvant de lo betâ âo lî. Cein sè pâo bin, mâ l'é pao vu, et vu pas dere onna dzanlhie.

Mâ cein que l'è dâo tot veretâbllo, l'è que Pierro Pllimet l'arvevo on dzor à Berne âo mâi d'août.

Dein clli teimps quie, lâi avâi la Saffa, clli l'esposechon que lè fenne l'ant fête. Lâi betâvant rein que dâi z'affère fabrequâie pè lè fenne tote solette.

— Pû-io vère la dama Saffa ? que fâ Pierro Pllimet.

— L'è mè, eintra pî dedein ! que lâi repond onna permettà ma fâi prâo galéza. Que lâi a-te po voutron serviço ?

— Vo faut mè betâ ein montra à voutra Saffa.

— Pu pas. On preind rein que cein lè fenne l'ant fé.

— Justameint, l'è po cein que vîgno.

— Cein que lè fenne l'ant fé tote solette, et po fère on eimbougnî quemet vo prâo su qu'on hommo lâi sè meclliâ !

— Rein dâo tot, fâ Pierro Pllimet. Vo mè dite eimbougnî ! Eh bin, clliâ grocha bougne que l'è à la tita, l'è bo et bin ma fenna que mè l'a fête l'autra né que m'a fotu onna repassâte

de la mètsance. Et vo djûro bin que l'étai tota soletta. Esposâ-mè !

L'ant fotu fro.

Étai-te pas man fé, dite-vâi ?

Marc à Louis.

VIEUX CROQUIS VAUDOIS



UVRAGE rare aujourd'hui, sans doute, que celui qui publiait à Neuchâtel, en l'an de grâce 1780, M. Bertrand, membre de plusieurs académies.

Ce volume contient des mélanges littéraires et philosophiques, selon la mode du temps, dont nous avons tiré pour le *Conteur vaudois* quelques lignes intéressantes. L'auteur dédie son livre « à la société qui ne joue ni ne médit ! » Il explique que ces essais ont été « produits pendant les beaux jours de l'été par le loisir et la retraite sur la montagne du Thévenon, dans le baillage de Grandson au pays de Vaud, à trois lieues d'Yverdon. » Il traite de la nature et des mœurs ; il décrit et médite, conte et commente. Ses réflexions sont toujours judicieuses et profondes.

Du haut du Thévenon, le philosophe contemple le lever du soleil et se livre à la méditation.

« Je vois d'ici, écrit-il, divers peuples partagés par leur culte (Le canton de Berne, celui de Fribourg, la Savoie, etc.) ; qu'ils apprennent tous à s'aimer mutuellement ; c'est ainsi qu'ils se rendront agréable au Père commun des humains. »

« Dans le bassin formé par une double chaîne de montagnes et de côtes fertiles, est le Pays de Vaud, heureuse contrée, entrecoupée de collines variées, couverte par les bienfaits de la Providence et par l'industrie de ses habitants des plus riches productions. Campagnes fleuries, champs qui appelez le moissonneur, vignes cultivées qui promettez le vin qui réjouit le sage et abrutit l'insensé, vergers, sombres forêts, vous fixez tour à tour mes regards. Ça et là, je découvre les villes, les villages, les clochers, les châteaux. Pays peuplé parce qu'il est libre ! Puissent les mœurs douces qui règnent dans ces contrées riantes se soutenir à perpétuité ! Pussions-nous n'oublier jamais que notre prospérité durera autant que notre simplicité et qu'en adoptant le luxe contagieux, qui corrompt le riche qui l'introduit et le pauvre qui l'envie, nous renonçons à notre véritable bonheur ! »

« Au dessous de moi, je vois Yverdon et son lac, cette ville petite, il est vrai, mais agréable, patrie si chère à mon cœur où je coule en paix mes derniers jours. »

« Le lac d'Yverdon est formé par une rivière qui descend du couchant, l'Orbe, qui a donné son nom à une ville ancienne, Orbe, capitale du baillage d'Orbe et d'Echallens, dépendant des cantons de Berne et de Fribourg ; Urba, Urbi genum, Verbigenum, autrefois ville principale du Pagus Urbigenus. La rivière d'Orbe sort de dessous un rocher presque perpendiculaire, un peu au dessus du village de Vallorbe. Il paraît que cette belle et grande source est un écoulement souterrain des lacs de la vallée de Joux, qui est à environ un couple de lieues. Audessus du pont de la ville d'Orbe, pont élevé et hardi, d'une seule arche appuyée sur la pointe de deux rochers, s'ouvre une plaine jusqu'à Yverdon, pendant deux lieues. Cette plaine est

presque partout marécageuse. Avant d'entrer dans le lac d'Yverdon, l'Orbe, à la jonction du Talent, perd son nom et prend celui de Thièle ou de Toile. Si l'on parvenait à faciliter l'écoulement de ces rivières, à élargir, à nettoyer, à baisser leur lit, on ferait baisser la hauteur moyenne des lacs ! on dessècherait peu à peu les immenses marais qu'elles ont formés. »

Vœu aujourd'hui réalisé !

L'auteur fait ensuite une longue description des pâturages du Jura de laquelle nous extrayons ces lignes :

« Les vaches montent sur nos montagnes du Jura les mieux exposées, comme le Thévenon, au commencement de juin et descendent le 9 d'octobre, jour de la Saint Denis. »

« Les vaches qui ont récemment mis bas le veau, doivent donner dans un bon pâturage six pots de lait par jour, mesure de Berne, en deux traites. Le pot de bon lait pèse quatre livres de dix-huit onces. Quatorze livres de ce lait, en bonne saison, peuvent donner une livre de fromage gras. Du petit lait restant on fait encore du fromage blanc et mou, nommé séré, trois cinquièmes de moins que l'on n'a fait de fromage. Dans les grandes montagnes du Jura, il n'y a pas assez d'enclos, de séparations ou de parcs. Les vaches, mal gardées, courent, vont et viennent, par inquiétude, par caprice ou persécutées par les mouches et perdent considérablement de leur lait. Souvent, les petites montagnes sont surchargées de bétail aussi mal gardé, qui fait des excursions continuelles sur les pâturages voisins. Ces vaches, nourries de rapines, n'en sont pas plus abondantes parce qu'elles sont plus fatiguées et, en retranchant la nourriture de leurs voisines, elles en diminuent le lait. Il serait donc du bien général du pays que toutes les montagnes du Jura fussent à clos et que tous les bois fussent en « deffends » ou à ban, qu'il y eût des règles précises et équitables et une police exacte, sévère et générale à tous ces égards ; que cette police fut soigneusement maintenue par l'autorité souveraine et par une inspection suffisante. »

Dès lors, le pays de Vaud, canton souverain, a fait des progrès ; les temps ont marché ! De criants abus ont été supprimés et des innovations heureuses ont été introduites peu à peu en vertu de ce régime démocratique qui a fait le bonheur du peuple quoiqu'en puissent dire des esprits chagrins. Les considérations du vieux conseiller Bertrand présentent actuellement un intérêt relatif, pensera plus d'un lecteur. Cependant, elles nous aident à mieux comprendre « le bon vieux temps ». Elles nous montrent aussi qu'en 1780, donc avant la Révolution qui mit fin à l'ancien régime, le peuple vaudois se voyait donner le qualificatif de « libre » et que les écrivains de l'époque célébraient ses mœurs douces et simples.

Les fidèles sujets de LL. EE. étaient déjà mûrs pour la liberté. A. Mex.

NYON PITTORESQUE

SOUS un beau ciel d'été, en arrivant à Nyon par le bateau à vapeur, qui n'a pas admiré le dessin pittoresque du château féodal et des vieilles maisons de cette petite ville vaudoise ?

Dominant le lac bleu, dressant en pleine clarté la masse grise de ses murailles et de son donjon, l'antique bourg, dont le rôle fut important au moyen âge, évoque des souvenirs de chevalerie et de tournois. Au sommet des courtines, transformées aujourd'hui en terrasses, l'œil cherche instinctivement la silhouette casquée de lansquenets ou d'arquebusiers. On s'attend à découvrir, dépassant les meurtrières, la gueule sombre des canonnades et des coulevrines. Mais ces témoins du passé sont relégués, maintenant, dans le musée qui occupe une partie du château. Quand aux gardes bigarrés des anciens âges, ils sont remplacés par de paisibles promeneurs en contemplation devant le merveilleux paysage du lac et des monts de Savoie.

La terrasse du château de Nyon est, en effet, un belvédère unique, sur la rive vaudoise, dressé

par la nature, semble-t-il, pour l'admiration du Mont-Blanc et de son cortège de préalpes. Mieux que de Genève ou que de Morges, le géant d'Europe apparaît ici dans son immortelle splendeur ; il érige son impérial profil dans l'azur que pâlisent les reflets de ses glaces. Cependant que, tout auprès, bordant le bas quartier de Rive aux tuiles brunes, les eaux, couleur d'opale, étendent jusqu'au Valais leur mouvante solitude.

La Promenade des marronniers n'est que le prolongement de cette terrasse. A la hauteur du kiosque à musique, elle contourne la ville, longe le verdoyant vallon de Bois-Bougy et, passant derrière les bâtiments neufs des écoles, revient vers la gare. Cette ceinture d'esplanades ombragée de vieux arbres est l'une des plus aimables, caractéristiques de l'antique petite cité dont s'éprennent tous les amis du passé pittoresque.

L'origine de Nyon remonte à l'époque romaine — plus loin encore, sans doute. Les souvenirs du paganisme fourmillent pourrissent au dire, et des fragments de sculptures, des pierres votives ornent les soubassements de nombreuses maisons. Les archéologues affirment que Nyon était une importante place forte sur la route d'Italie et des Gaules. Toute une salle du musée du château est d'ailleurs consacrée aux objets exhumés de tombeaux et de fouilles.

Un autre charme de Nyon, ce sont ses jardins, dont les fleurs, débordant les murs, s'écroulent en cascades odorantes, exhaussent des panaches éclatantes, mettent un pavois de fête au long de certaines rues qui prennent ainsi un aspect de voies triomphales. Bourgade médiévale aux petites maisons basses, aux venelles sinueuses qui, toutes, aboutissent à l'unique grand rue, voisine de la terrasse des marronniers, Nyon est aussi la cité fleurie et parfumée dont les corbeilles aux mille pétales ont inspiré les admirables artisans de la célèbre porcelainerie.

Avec celles de Sévres et de Saxe, la porcelaine de Nyon a conquis une célébrité centenaire. On sait que l'authentique « vieux Nyon » devient de plus en plus rare. Les délicats services blancs, émaillés de fleurettes et portant, au revers, la marque de « la truite » sont, le plus souvent, pièces de musées. La fabrique actuelle en conserve une admirable collection dont quelques amateurs, malgré la dureté des temps, font copier certaines pièces. (Cette fabrique a fermé ses portes aujourd'hui. Réd.).

Avant de quitter l'aimable bourgade qui, à notre avis, mériterait le titre de « Nyon-la-Pittoresque », car elle est, certes, la perle du littoral vaudois, une visite s'impose à la vieille petite place, entourée d'arcades, qui se trouve dans la grand rue. Toute cette partie de la ville, située près des terrasses, séduisait particulièrement Edouard Rod, le célèbre romancier nyonnais qui, sous le nom de Bielle, a fait figurer sa ville natale dans plusieurs de ses œuvres, — *Mademoiselle Annette*, *Les Roches blanches*, — pour ne citer que ces deux. Nyon, reconnaissante, a érigé à cet écrivain un modeste monument sur la Promenade des marronniers.

La route de Lausanne cotoye l'esplanade de Perd-temps, assez vaste pour servir de champ de foire.

Un autre chemin suit le bord du lac et s'en va, au long du golfe célèbre de Promenthoux, relier entre elles les villas et châteaux qu'illustrèrent la présence de l'impératrice Eugénie, du prince Napoléon, du roi de Grèce, de l'empereur d'Autriche.

Parlant de Cannes, Maupassant dit qu'on n'y rencontrait que des princes. Cette remarque pourrait s'appliquer aussi justement à Nyon qui, de tout temps, eut fréquemment pour hôtes les plus grands personnages. Prangins, Promenthoux : ces noms ne sont-ils pas connus de l'Europe entière ?

Valentin Grandjean.

Petit prodige. — Quel beau bébé vous avez là, Madame, quel âge a-t-il ?

— Trois mois, Madame...

— Ah ! vraiment, il paraît bien six mois. Mais c'est qu'il a des cheveux, le chéri !

— (La maman avec orgueil). Il a même déjà des petits poux, Madame !

— Ah ! c'est amour...

VENDANGES

PUISQUE nous y sommes, parlons en, c'est la saison ; mais, hélas ! les vendanges d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'étaient celles d'autrefois ! Pourquoi ? Voyons nous les choses différemment en vieillissant ? Peut-être ! Mais chacun m'accordera que, pour ce qui est des vendanges, il y a une énorme différence.

Autrefois, la vendange était une fête ; une fête qui consacrait le travail de toute une année ; une fête dans laquelle on oubliait toutes les peines des durs travaux, toutes les fatigues et, surtout, toutes les angoisses des jours d'orage.

La vigne, sur toute son étendue retentissait des chants joyeux des vendangeuses ; des quolibets et des plaisanteries que l'on échangeait d'une vigne à l'autre entre les différentes bandes de vendangeurs ; on chantait, on plaisantait, on riait, et de bon cœur. Le brantard poursuivait sans se lasser les vendangeuses, qui avaient oublié quelque grappillon, pour les remonter ; et, il ne cessait la poursuite qu'après avoir réussi à embrasser la fautive qui revenait, toute rouge, de gêne ou de plaisir reprendre sa place dans l'orne. Le soir, au pressoir, il y avait bal aux sons d'un accordéon, d'une clarinette ou d'un violon ; et, là encore, on plaisantait, on chantait et on riait. La fatigue ne se sentait pas, on était aux vendanges ! Maintenant, tout se passe presque sans qu'on s'en aperçoive ; plus de chants dans les vignes, plus de lazzis d'une vigne à l'autre, plus de courrante entre les brantards, les vendangeuses à remonter ; et, remole-t-on encore ? On n'a plus le temps ; la main d'œuvre est chère, le temps presse ; on vendange comme on fait n'importe quel travail, chacun se dépêche ; le vigneron, pour avoir plus vite fait, les employés pour gagner le plus de journées possible ; c'est la course pour gagner du temps et de l'argent. Les vendanges se rationalisent comme tout travail se rationalise aujourd'hui.

A quoi attribuer ce changement dans nos mœurs ? Il y a les mauvaises années, qui y sont pour beaucoup, et elles ont été plus nombreuses que les bonnes voici quelques décades. Il y a aussi et surtout la mentalité qui s'est bien modifiée depuis la grande guerre. Et puis, comme je l'ai dit plus haut, le prix des journées ne permet plus que l'on s'amuse en travaillant. Le vigneron n'est plus rémunéré pour son travail ; car, si le prix du vin a augmenté d'une façon inouïe ce n'est pas lui qui en retire l'avantage primordial comme il en aurait le droit. Et pourtant qui est-ce qui a la peine, la fatigue et le souci, si ce n'est le brave vigneron, dont le travail ne fait que de se compliquer toujours davantage ? Je n'entreprendrai pas une campagne à ce sujet, mais je ne peux pourtant pas passer sous silence la cause principale de ce qui a si complètement transformé chez nous les vendanges. Cette année, pourtant belle et bonne dans la presque totalité du vignoble, n'a pas ramené l'entrain et la bonne humeur qui présidaient aux vendanges d'autrefois. Adieu les fêtes, les ressats, adieu les chants, adieu le remolage ; tout cela n'est plus qu'un charmant souvenir d'un temps qui a vécu avec ses coutumes et ses traditions ! Les vendanges de fêtes qu'elles étaient, sont devenues un travail comme un autre, ni plus, ni moins que le sulfatage ou le fossage. Souhaitons une série de bonnes années, une détente dans l'apprentissage de la vie et peut-être verra-t-on le retour, du moins partiel, des vendanges d'autrefois.

Pierre Ozaire.

Protégeons les animaux. — Il pleut à torrents.

— Julie ! erie Maame à sa femme de chambre, courez vite chez la modiste, vous lui direz de ne pas oublier mon chapeau.

— Puis-je emmener Azor, Madame ?

— Etes-vous folle, Julie ? Vous ne voyez donc pas qu'il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors ?

Attrapé ! — Mon vieux, j'avais une barbe dans le genre de la tienne, mais quand j'ai vu quelle tête cela me faisait, je l'ai coupée...

— Moi, mon vieux, j'avais une tête dans le genre de la tienne, mais quand j'ai vu que je ne pouvais pas la couper, j'ai laissé pousser ma barbe...